



Bulletin communal Schleithal



Numéro 145
Décembre 2025



Chères Schleithaloise, chers Schleithalois,

Comme de coutume, voici le dernier mot du Maire pour clore cette année 2025.

Je tiens à vous dire à quel point je suis fière de vous tous pour votre présence aux différentes manifestations qui ont animé notre commune tout au long de l'année. Votre participation et votre enthousiasme font vivre notre village et renforcent les liens qui nous unissent.

Dans ce numéro, vous pouvez lire les différentes actions menées durant les derniers mois : travaux d'aménagement, soutien aux associations locales, projets pour la jeunesse et actions de solidarité. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, associant élus, agents municipaux et citoyens engagés.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à l'ensemble des bénévoles, véritables piliers de notre vie locale :

- aux présidents et membres des associations,
- à mes adjoints,
- au Conseil Municipal des Enfants,
- aux équipes de la cantine scolaire,
- à nos écoliers,
- à nos commerçants et artisans,
- à nos agriculteurs,

qui, souvent dans l'ombre, contribuent toute l'année à l'entretien, au fleurissement, à la décoration du village et à bien d'autres actions essentielles.

Votre implication est précieuse : c'est la véritable richesse de notre village, je vous encourage à poursuivre vos actions.

En cette période de fêtes, je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël ainsi qu'une très belle année 2026, pleine de joie, de santé et de réussite.

Bonne lecture.

Votre Maire,

Chantal Schmitt

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

À l'heure où s'achève cette année 2025, j'ai le plaisir de m'adresser à vous par le bulletin de votre commune.

Je souhaite tout d'abord vous redire combien je suis et je reste attaché à la proximité avec chacun d'entre vous. Les échanges que nous avons eus sur le terrain, dans vos communes, sur vos marchés, lors de réunions publiques ou au détour d'une conversation, nourrissent mon engagement quotidien. Ce lien direct, humain et sincère, est au cœur de la mission que vous m'avez confiée, et je tiens à le préserver.



À l'Assemblée nationale, je poursuis un travail constant au service de notre territoire et de nos valeurs. J'ai défendu avec conviction la culture alsacienne, notre identité, nos traditions et notre langue qui font la richesse de notre région.

Je me suis engagé pour l'accès à la santé, notamment par la préservation de l'hôpital de Wissembourg, mais aussi pour le soutien à nos communes rurales dans leurs projets, et pour une politique qui protège le pouvoir d'achat, la sécurité et la dignité de tous les Français.

J'ai tenu à soutenir notre industrie de l'Alsace du Nord en défendant la sauvegarde de l'usine De Dietrich à Mertzwiller, mais aussi Sitek Insulation à Wissembourg, ou encore le maintien de Schiller Medical dans cette même ville.

Je me suis également battu contre la fermeture de classes et de structures périscolaires dans plusieurs de nos communes. Dans une période de déclin démographique, il me paraît plus que nécessaire de soutenir nos générations futures, qui assureront la continuité et le dynamisme de notre territoire, tout en défendant nos anciens, garants de notre mémoire collective. Je reste pleinement mobilisé pour que leurs droits à une retraite digne, à des soins accessibles et à un pouvoir d'achat préservé soient respectés et renforcés.

Je ne vous cache pas ma profonde inquiétude face à la situation politique actuelle. L'Assemblée nationale traverse une période de blocage et de crispation. Le premier groupe de l'hémicycle, celui du Rassemblement National, n'est pas écouté comme il le devrait, alors qu'il représente aujourd'hui des millions de nos compatriotes. Cette situation nourrit la défiance et éloigne encore un peu plus nos concitoyens de la vie démocratique.

Je forme le vœu qu'à l'avenir, nous retrouvions ensemble la voie du bon sens et du respect de la voix des urnes, afin de sortir durablement de la crise politique et institutionnelle que traverse notre pays.

En cette période de fêtes, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que Noël vous apporte chaleur et réconfort auprès de vos proches, et que cette nouvelle année 2026 soit placée sous le signe de l'espérance et du renouveau.

Avec toute ma fidélité et mon engagement,

Théo BERNHARDT

Député de la 8e circonscription du Bas-Rhin



Chers habitants de l'Alsace du Nord,

La Région Grand Est agit au quotidien et en proximité : Lycées, formations professionnelles et formations sanitaires et sociales, sont des missions fixées par la loi.

Ce volet formation et accompagnement de notre jeunesse me tient particulièrement à cœur. Investir pour nos jeunes, c'est permettre à chacun de réussir, ici, chez nous et de faire le choix de l'avenir de notre territoire !

Cela se traduit d'abord dans nos **lycées**. La Région rénove les bâtiments et internats et modernise les équipements pour qu'ils soient à la fois agréables et tournés vers les métiers de demain.

Car, offrir à nos jeunes un environnement de formation où ils se sentent bien, c'est contribuer à leur épanouissement.

La Région soutient aussi celles et ceux qui choisissent les **métiers du soin et du social**, si essentiels en milieu rural. En finançant ces formations en proximité et en attribuant des bourses, la Région permet chaque année à 85 aides-soignants et 90 infirmiers de s'engager au service de nos habitants.



Zoom sur le lycée polyvalent Stanislas de Wissembourg qui accueille 1550 jeunes du Nord Alsace

- ♥ Participation régionale 2025 au fonctionnement : 203 000€
- ♥ Plateau technique avec unité de production à commande numérique (ERMA SMART) : 150 000€
- ♥ Restaurant scolaire, réaménagement de la zone de cuisson et du self-service : 218 000€
- ♥ Rénovation du gymnase : 50 000€
- ♥ Nombre d'ordinateurs distribués en 2025 : 420



Zoom sur les formations du sanitaire et social

- ♥ Hôpital de Wissembourg : 30 places d'aides-soignants, 192 600€ de participation régionale au fonctionnement de l'établissement (hors bourses)
- ♥ IFSI de Haguenau : 90 places d'infirmiers et 55 places d'aides-soignants, 2 221 000€ de participation régionale au fonctionnement (hors bourses)

Et parce que l'**orientation** se construit dès le collège, la Région travaille au rapprochement des jeunes, des entreprises et des établissements scolaires. Un grand merci à l'ensemble des professionnels engagés auprès des jeunes pour leur permettre la découverte concrète des métiers.

Réussir, c'est aussi s'ouvrir au monde. La Région aide les jeunes à découvrir de nouveaux horizons : Près de 30 000 **Pass jeunes transfrontaliers** ont été utilisés l'été dernier et la mobilité internationale avec **Erasmus+** continue de progresser. La barrière des langues ne doit pas être un obstacle. La Région offre l'accès gratuit à **Do you speak Grand Est**, une plateforme qui permet d'apprendre jusqu'à 9 langues, dont l'alsacien et qui a déjà conquis 25 000 utilisateurs. L'ouverture culturelle passe aussi par le soutien aux événements d'envergure, comme la récente *Fête européenne du sport*, organisée par le lycée Stanislas ou encore via la **Carte Jeun'Est** détenue par 150 000 jeunes et qui offre de nombreux avantages culturels, sportifs, de mobilité...

Enfin, la Région agit pour une **mobilité scolaire** en proximité. Chaque jour, 3 700 élèves empruntent cars scolaires ou TER, avec une participation régionale couvrant près de 90% du coût des trajets matin et soir. Je reste volontiers attentive aux suggestions d'amélioration et m'efforce, avec les services, d'y donner suite à chaque fois que cela est possible.

Ce petit focus sur la jeunesse traduit une conviction profonde : lorsque nos jeunes réussissent, c'est toute une région qui prospère. **Très belle année 2026 à nos jeunes et moins jeunes !**



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

Bien vieillir en Alsace, une stratégie pour tous

Le vieillissement de la population est une réalité : en Alsace, le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler d'ici quinze ans. Pour y répondre, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 30 juin dernier la Stratégie "Bien vieillir en Alsace 2025-2030", issue d'un travail partagé avec les élus, les professionnels et les citoyens.

Son ambition est claire : permettre à chacun de bien vieillir, dans des conditions dignes, à domicile comme en établissement. Elle s'appuie sur des actions concrètes : mieux informer les usagers, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants, développer les services à domicile, adapter les logements, améliorer la qualité de vie dans les EHPAD.

Nos aînés méritent d'être entourés, respectés, accompagnés. Avec cette stratégie, l'Alsace fait le choix de l'humanité et de l'anticipation.

Bonne année 2026

*Härgliche Glückwünsch im alle,
fir s neje Jahr !*



Vos conseillers d'Alsace,
Stéphanie Kochert et Paul Heintz

Mobilité renforcée dans le canton de Wissembourg *Verstärkti Mobilität im Weisseburcher Kanton*

Deux nouveaux itinéraires cyclables, inscrits au Schéma cyclable de la Collectivité européenne d'Alsace ont été inaugurés au cours de l'été 2025 : l'Axe B qui s'étend de la commune de Hatten à Wissembourg le 15 juin à Seebach et l'Axe A reliant Betschdorf à Wissembourg le 12 juillet à Soultz-sous-Forêts. Ces 37 km favorisent les mobilités douces et le tourisme transfrontalier.

Des travaux ambitieux qui représentent un investissement conséquent, avec un coût de 2,8 millions d'euros pour l'Axe A et 2,2 millions d'euros pour l'Axe B, soutenus à hauteur de 50% par la Collectivité.



Axe A, reliant Betschdorf à Wissembourg

Autre avancée : la bretelle d'accès de Soultz-sous-Forêts rouvre après six ans de fermeture. Sa remise en service marque la fin d'une contrainte quotidienne pour les automobilistes obligés d'emprunter une déviation depuis 2019. Elle fluidifie le trafic, réduit les temps de parcours et améliore la desserte de la zone d'activités de Soultz-sous-Forêts.

Avec cette remise en service, la Collectivité répond à une forte attente locale et redonne à cet échangeur son rôle stratégique dans la circulation du nord de l'Alsace.

L'OPS fait vibrer le Nord-Alsace *S'POS begeistert 's Nord Elsäss*

Le samedi 25 janvier 2025, la salle polyvalente de La Lauter a vibré au son de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS). Cet événement, soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace, a offert aux familles du Nord-Alsace un moment musical unique, alliant virtuosité et participation du public.

Sous la direction de Guillaume Hermen, le concert a mis à l'honneur la célèbre Symphonie "Jupiter" de Mozart. Ce voyage symphonique, ponctué de jeux et de surprises, a permis au public de découvrir l'univers magique de Mozart de manière ludique et interactive.

Ce concert gratuit s'inscrit dans la volonté de la Collectivité de renforcer l'accès à la culture dans les territoires, en soutenant des initiatives qui rapprochent les habitants des grandes institutions artistiques.

CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord
3 rue du Tournoi - 67500 Haguenau - 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



**Contactez
vos élus**



alsace.eu

☐ Cérémonie du 11 novembre

Après l'office religieux, Mme la Maire Chantal Schmitt a lu le message de Mme Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens Combattants et de Mme Alice Rufo, ministre déléguée.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants de Schleithal et les enfants de l'école primaire ont accompagné Mme la Maire.

Une gerbe offerte par M. Le député Théo Bernhardt a été déposée au monument aux morts où un temps de recueillement a été observé en hommage aux Schleithalois morts au combat.

La chorale, la gendarmerie et Fanfare de trompettes de cavalerie de Schleithal avec les pompiers de Schleithal nous ont également honoré de leur présence et accompagnement.

Mme la Maire a remercié l'ensemble des participants et personnes ayant aidé à l'organisation de cette cérémonie, ainsi que le Souvenir Français, puis les a conviés à un verre de l' amitié.



❑ Fête des aînés

Madame la Maire, avec l'équipe municipale, a accueilli avec beaucoup de plaisir 230 convives lors de notre traditionnelle fête des aînés, le samedi 13 décembre à la salle polyvalente.

Cette journée de retrouvailles et de convivialité a débuté par la messe célébrée par l'abbé Claude Bertrand. Ensuite, dans son discours, Madame la Maire a rappelé l'importance de cette journée pour la vie et les traditions de notre village, puis les travaux engagés afin de maintenir les services dans notre commune.

Mme Stéphanie Kochert, conseillère d'Alsace et Mme Evelyne Isinger, conseillère régionale se sont également adressées à l'assemblée pour faire part de leur plaisir de participer à cette journée et aussi rappeler l'engagement de la CeA et de la Région pour soutenir notre village.

M. Le député Théo Bernhardt nous a également fait l'honneur de sa présence, en se joignant au repas des convives et en échangeant directement avec les aînés. Le repas a été animé par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, qui ont organisé une tombola et offert plusieurs lots.

Merci également à M. le Curé Johan Begliuomini, M. le Pasteur Victor Ludwig et M. Christian Klipfel pour leurs visites et leurs messages chaleureux.



❑ Projet voirie rue principale

Les habitants de la tranche 1 ont été conviés à des réunions de présentation du projet, animées par le bureau d'études SODEREF et l'équipe municipale, et ont ensuite été invités à exprimer leurs positions par rapport aux travaux d'enfouissement du réseau fibre et du réseau électrique. Les résultats du vote sont les suivants:

Enfouissement réseau fibre:	oui 83,5%	non 16,5%
Enfouissement réseau électrique:	oui 49,4%	non 50,6%

Le renouvellement du réseau d'eau potable ayant été acté par le Syndicat des Eaux de Lauterbourg car trop vétuste, cette opération nécessitera obligatoirement la création d'une tranchée de la voirie vers chaque maison individuelle. Certaines maisons seront exemptées si les raccords sont récents.

La Commune profitera de cette tranchée pour enfouir le réseau de la fibre qui est actuellement aérien. Cela permettra d'améliorer la qualité tout en réduisant l'impact visuel des installations.

En raison des résultats du vote, l'enfouissement du réseau électrique n'a pas été retenu et restera en l'état aérien.

❑ Elections du nouveau Conseil Municipal des Enfants



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants de Schleithal a été élu par les enfants de la Commune le samedi 11 octobre: nos 11 jeunes conseillers ont été élus pour 2 ans.

Félicitations à Emmie Bacelos, Elsa Baum, Noan Baum, Lucie Beill, Lenny Burger, Nathan Christ, Margaux Hossann, Côme Kaetzel, Tom Paul, Inès Renner et Kevin Roehrig pour leur engagement, mais aussi aux enfants qui se sont déplacés pour voter en mairie.

Un moment convivial a aussi été organisé avec l'ancienne équipe du CME: les jeunes conseillers ont tous reçu un diplôme de la part de Mme la Maire. Nous remercions Mathis Beill et Lucie Hiebel pour leur participation au précédent CME et les félicitons pour leur implication dans la vie du village.



❑ Nouvelle aire de jeux

Le Conseil Municipal des Enfants de Schleithal porte ce projet de réaménagement de l'aire de jeux depuis son élection précédente. Les jeunes conseillers ont choisi les différents jeux et surtout proposé l'ajout d'une tyrolienne, d'une balançoire agrandie avec une coquille et d'un spica (tige haute tournante). Les jeux à bascule ont été renouvelés. Deux jeux à bascule ont été implantés également dans la cour de l'école.

Le CME a également validé les couleurs des nouvelles structures et l'installation de 2 tables de tennis de table extérieur, suite à la proposition de l'Etoile Pongiste.



❑ Amende pour stationnement gênant

Depuis juillet 2015, plusieurs infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie : le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.



Le saviez vous ?

Ces pratiques courantes peuvent induire des situations aux conséquences dangereuses ! Une personne mal-voyante, par exemple, se retrouve désorientée, une autre en fauteuil roulant est stoppée dans son cheminement. Un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, se retrouve contraint de contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'expose ainsi à un accident. De même pour un cycliste qui est obligé de s'écarter de sa bande cyclable.

Les réflexes à adopter

Optons pour davantage de prudence et de respect vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Respectons toujours le trottoir et les aménagements cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.

❑ Marché de Noël



Dimanche 30 décembre a eu lieu la 3^{ème} édition du marché de Noël. Malgré une météo très humide, les visiteurs étaient au rendez-vous et ont apprécié la convivialité de notre marché organisé avec le Conseil Municipal de Enfants et les associations et clubs du village.

La Commune remercie tous les acteurs de ce succès, les bénévoles, M. Joseph Stempfer pour les illuminations qui étaient un vrai spectacle à admirer, ainsi que Mme Alphonsine Knaebel pour le partage des photos.



Ecole

☐ Semaine du goût sur le thème d'Halloween



☐ Action anti-harcèlement



Chaque année, des activités sont organisées pour renforcer la prévention et rappeler l'importance de dire « non au harcèlement ». L'action anti-harcèlement repose sur le programme national *Phare*, qui vise à prévenir, détecter et traiter les situations de harcèlement dès le plus jeune âge.



Ecole

☐ Saint Nicolas à la Maison de Catherine

Un très beau moment d'échanges intergénérationnels à la Maison de Catherine entre les enfants de l'école maternelle, les résidents et les bénévoles: les enfants ont cuisiné des Manneles en attendant la visite de Saint Nicolas, qui est venu saluer nos écoliers.



Cantine scolaire « Les libellules »

☐ **Contact** : Mme Sandrine STRASSER (mail accueil.schleithal@fdmjc-alsace.fr , tél: 06.81.22.56.48)

☐ **Semaine du goût en couleurs !**

Les enfants ont participé à la semaine du goût en associant une couleur à leur repas du jour: ils ont commencé en orange pour déguster une soupe, de la compote et des dampfnudels, puis le lendemain, tous vêtus de jaune ils ont réalisé et dégusté des muffins.



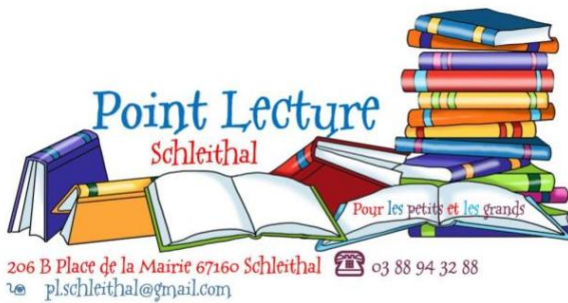
Ils ont poursuivi la semaine avec la couleur verte en dégustant un feuilleté au pesto en une version sucrée avec de la crème à la pistache. Fin de semaine en apothéose avec le rouge et de bonnes pizzas !

☐ **Bredeles pour le Téléthon**



Les enfants de la cantine ont également participé aux préparatifs du téléthon en confectionnant des bredeles qui ont été vendus au profit du Téléthon.

Point Lecture

**Horaires****Mardi : 16 H - 18 H****Vendredi : 15 H - 18 H**

**La Bibliothèque sera fermée du
20 Décembre 2025
au 5 Janvier 2026**

**L'appel à cotisation se fera en
Janvier au tarif de 10 €**

Règlement par chèque au nom du « Trésor Public »

**La Bibliothèque vous souhaite de Joyeuses
Fêtes ainsi qu'une Bonne et Heureuse
Année 2026**



Voici l'hiver venu. La neige sur les branches
En silence répand ses touffes de fleurs blanches ;
D'un sommeil éternel les bois semblent dormir,
Et les germes féconds des printemps à venir
Fermentent lourdement sous l'épais nid de neige.

La grande plaine est blanche, immobile et sans voix,
Pas un bruit , pas un son ; toute vie est éteinte.
Mais on entend parfois comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

La lune est large et pâle et semble se hâter ,
On dirait qu'elle a froid dans le grand ciel austère.
De son morne regard elle parcourt la terre ,
Et, voyant tout désert, s'empresse de nous quitter .

Costumes et Traditions

L'association Costumes et Traditions vous accueille:

samedi 24 janvier 2026

samedi 21 février 2026

samedi 21 mars 2026

De 14h à 17h dans son local Place de la Mairie et sur RDV
au 03.88.94.37.68, pour vous faire découvrir, toujours avec
passion, notre patrimoine local !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année!



Schladla Theada

La troupe du Schladla Theada remontera sur scène en janvier pour présenter sa nouvelle pièce :

« Oh jesses !! Des a noch !! »
une comédie de Joël Irion

Le groupe des jeunes ouvrira la soirée par le sketch « Im Auto ».

Vous trouvez les dates des représentations sur l'affiche ci-jointe.

Mer wünschen aich a guda Rutsch ins naije Johr !! Bis bald !!



Au Foyer de Schleithal
(208a rue principale)

Samedi 10/01 à 19h30
Dimanche 11/01 à 14h30
Vendredi 16/01 à 19h30
Samedi 17/01 à 19h30
Samedi 24/01 à 19h30
Dimanche 25/01 à 14h30
Samedi 31/01 à 19h30

Kinderbühn en ouverture

Entrée: 9€

Infos & Réservations:
06.95.99.25.64

Billetterie en ligne:
www.schladla-theada.fr

Buvette et petite restauration sur place.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



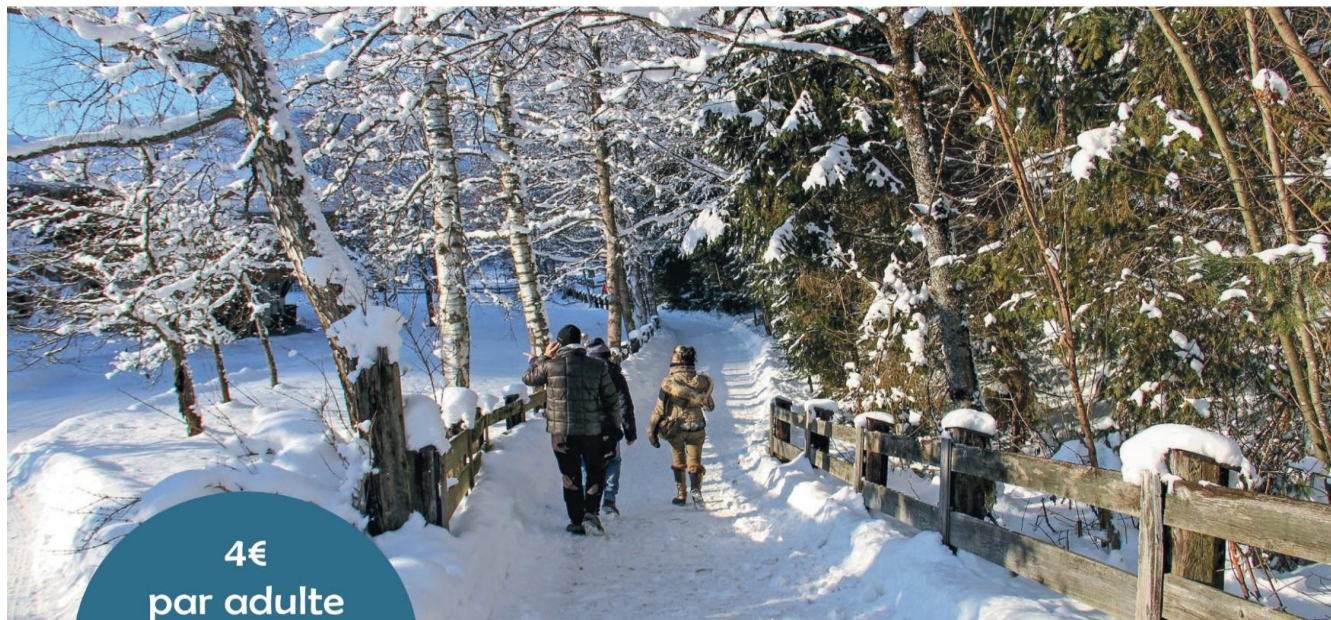
Foyer rural



Le Foyer Rural de Schleithal organise une

MARCHE HIVERNALE

Dimanche 28 Décembre



4€
par adulte

Ravitaillement
compris !

Petite restauration au Foyer Rural :

Soupe aux pois · Knacks · Diverses boissons

Possibilité d'emporter : Gâteaux · Bretzels

--> Également accessible aux non-marcheurs <--

Gratuit pour les -14 ans !

Le bénéfice soutiendra les
dépenses du Foyer.

Merci d'avance
pour votre soutien !

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Départ entre 13h30 et 15h30
devant le Foyer

(208A Place de la Mairie)

2 circuits au choix :

- 6 kms
- 9,4 kms

Toute l'équipe du Foyer vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux !

Etoile Pongiste

Avant la trêve hivernale, une saison déjà très riche pour l'EPS

L'Étoile Pongiste de Schleithal réalise une première partie de saison particulièrement dynamique. Le club enregistre un nombre de jeunes certainement record, preuve que l'EPS continue d'attirer et de former une nouvelle génération de pongistes motivés. L'ambiance conviviale et l'encadrement de qualité portent visiblement leurs fruits. Nous avons atteint le quota maximum de jeunes avec 35 jeunes répartis sur 3 créneaux, malheureusement nous ne pourrons plus accepter de nouveaux jeunes pour cette saison.

Un club en bonne santé

Cette année encore, l'association affiche une belle vitalité avec plus de 80 licenciés toutes ligues confondues. À noter également une proportion remarquable de féminines, qui représentent près de 30 % de l'effectif total. Ces chiffres témoignent du dynamisme du club et de son attractivité grandissante auprès de publics variés.

LGETT – Championnat par équipes Adultes

La saison est désormais bien engagée, avec déjà cinq journées disputées sur les sept prévues.



- L'équipe 1, qui s'était fixé l'objectif de jouer la montée en GE4, tient parfaitement son rang et occupe actuellement la première place de sa poule.
- L'équipe 3 réalise également un très beau parcours et se retrouve elle aussi en tête de sa poule. Pour ces deux équipes, l'objectif est désormais clair : finir la phase invaincue.
- Les équipes 2, 4 et 5 évoluent quant à elles en milieu de classement. Sans objectif particulier autre que progresser, elles accumulent de l'expérience, et pour les équipes 4 et 5, cette phase représente également une belle découverte du championnat et de la compétition par équipes.



AGR – Championnat par équipes Adultes



En AGR, les équipes de l'EPS réalisent également un début de saison solide.

- L'équipe 1, malgré deux blessés, parvient à maintenir un bon niveau de jeu. Elle se place aujourd'hui en milieu de tableau dans un groupe particulièrement relevé.
- L'équipe 2, récemment montée, a connu un début de phase difficile mais a su rebondir. Après plusieurs victoires, elle se situe désormais elle aussi en milieu de classement.
- L'équipe 3, qui visait la montée dès le début de saison, domine largement sa poule et se dirige tout droit vers un titre de champion d'automne.

Les équipes 4 et 5, installées en milieu de tableau, évoluent avec sérieux et surtout avec plaisir, ce qui demeure la priorité pour ces formations.

Etoile Pongiste

Les jeunes

Cette saison, les jeunes pongistes de l'EPS sont particulièrement nombreux et engagés : plus de vingt d'entre eux participent à différents formats de compétitions. Les résultats sont si abondants qu'il nous est difficile de tous les partager ici ! Voici toutefois quelques performances parmi les plus marquantes du début de saison..

LGETT – Critérium Fédéral

- Alyssa Lienhardt : engagée en Régionale 1 féminine, elle réalise un parcours exceptionnel. Lors du 1er tour, elle monte de la catégorie benjamine à minime. Au 2e tour, elle remporte brillamment l'épreuve minime et accède ainsi à la catégorie cadette, soit deux montées successives.
- Chloé Kauff : elle évolue également en Régionale 1 féminine. Au 1er tour, elle se distingue en accédant de la catégorie benjamine à minime.
- Pauline Schauer : encore poussine, accède également à la catégorie minime.
- Thomas Bisch : en Régional Homme 2C Cadet, il termine 1er lors du tour 1 et gagne sa place en Régionale 1, une belle progression qui récompense son travail.



2^{ème} tour de critérium régional à Thionville



Une partie du 1^{er} groupe du mercredi 16h30-18h

Deux créneaux loisirs adultes

Le club propose deux créneaux loisirs pour les adultes : envie de se défouler autour du jeu, d'affronter d'autres personnes juste pour le plaisir, de progresser au ping-pong, alors rendez-vous les mercredis soir ou jeudis soir à 19h30. N'hésitez pas à franchir notre porte, bonne ambiance garantie.

Déjeuner en septembre

Comme chaque année, l'édition de notre déjeuner en livraison a rencontré un beau succès. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont passé commande ainsi que celles qui nous ont aidés à assurer la préparation et la distribution. Votre soutien fidèle contribue largement à la réussite de cette action. Merci également pour les nombreux retours positifs, qui nous encouragent à poursuivre dans cette voie.

Tournoi loisir du 1^{er} mai

A noter que notre association réitère pour la 3^{ème} édition, son tournoi loisir du 1^{er} mai ainsi que les burgers/frites.



La Maison de Catherine



La Maison de Catherine vous souhaite une Bonne Année !!!



A noter

Audrey Jaeger : *Art coaching* de 10H30 à 11H30, mémoire, jeux, exercices.



Mardi 6 et 20 janvier, mardi 3 et 10 février, mardi 3 et 17 mars.

Ludothèque avec Isabelle de 14H à 16H30.



Mardi 13 janvier, mardi 10 février et mardi 10 mars

L'aventure avec Fanuel Apetcho se poursuit en 2026 !

À partir du lundi 19 janvier à 10h30, reprise des répétitions pour notre traditionnel concert d'automne à l'église Saint-Barthélemy de Schleithal.

Venez nous rejoindre !



Notre **1er loto** de l'année aura lieu le **samedi 7 mars à 14H**

le carton : 3€ et les 6 cartons 15€ (**sur inscription**).



Nouveau

Partenariat avec la Résidence Louise de Soultz-Sous-Forêts

Vélo Yoga : les mardis 20 et 27 janvier, 17 et 24 février, 24 et 31 mars
de 14H30 à 16H45



Proposition de **petit-déjeuner** dans les locaux de la Maison de Catherine sous forme de point-dépôt.

Prochaine date à noter le 4 janvier 2026 pour l'Epiphanie.



Recherche :

Un(e) bénévole, stagiaire ou volontaire en service civique particulièrement doué(e) en communication événementielle.



« Quelques clichés des projets menés au sein de la Maison de Catherine en 2025 ! »



Vous pouvez nous rejoindre dans cette chouette aventure en contactant Angélica au **06 27 95 77 53**

Planning disponible sur **Facebook** : Maison Catherine Famillessolidairesalsace



Cœurs Solidaires

Un immense MERCI pour ce Téléthon 2025 !

Parce que le week-end du 09 Novembre, tous ensemble nous avons soulevé des montagnes 💪 et qu'il y a des petites victoires qui se partagent... 🤝

Il y a quelques années, notre petite équipe a traversé une épreuve difficile en perdant Catherine, sa présidente 🦋. La remplacer était impossible, mais nous avons choisi de faire perdurer son histoire. Grâce à la force du collectif et à la fidélité des membres présents depuis la première heure, nous avons reconstruit une équipe soudée et créé une nouvelle association tout en gardant l'âme et les valeurs qui nous animaient. Notre souhait était simple : maintenir le lien qui s'était créé entre les générations et œuvrer pour une bonne cause !

Aujourd'hui, grâce à une organisation renouvelée, inscrite dans la **solidarité intergénérationnelle** et grâce à votre incroyable mobilisation, le **Téléthon 2025 à Schleithal** est une fois encore une vraie réussite collective ! 🤝 🤝

- **35 pâtisseries** ont confectionné plus de **170 kg de Bredele de Noël** : un exploit incroyable qui nous dépasse et qui a permis de lever **4370€ de dons** 🍪 🍪 🍪.
- Plus de **30 bénévoles** de tous âges ont animé la journée avec énergie et bonne humeur pour le petit déjeuner, le déjeuner et les activités, permettant de récolter **5579.47€**. 🧑 🧑
- Les mamies ont tricoté des merveilles et reversé l'intégralité de leurs ventes : **800€**.
- **60 enfants courageux** ont couru sous la pluie et **30 adultes admirables** ont relevé le défi de la course relais 🏃 🏃 (vous avez 1an d'entraînement pour arriver à les battre 😊).
- **200 marcheurs** ont bravé le mauvais temps.
- Les villageois ont contribué en apportant **de magnifiques gâteaux** 🍰, **des confitures** 😊 **faites maison**, ou en participant aux différents ateliers de préparation.

Merci à vous tous de contribuer à cette formidable aventure ❤️

Mais tout cela ne serait pas possible sans la fidélité de nos **30 entreprises donatrices**, qu'elles viennent du village ou d'ailleurs. Merci à tous nos précieux partenaires 🙏 !

Grâce à vous tous, avec les dons de 450€, les Bredele, la recette de la journée, ainsi que la contribution des tricoteuses, pour cette édition 2025 à Schleithal, nous pouvons reverser **11 199.47€** pour accompagner les familles et financer les projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement.

En totalité, sur la période de 11 ans, nous approchons quasiment le montant **de 100 000 € de dons pour l'AFM-Téléthon**. Un chiffre absolument considérable pour une petite association villageoise 🌻.

C'est pourquoi, nous espérons très bientôt accueillir des **familles ambassadrices** afin d'échanger avec elles et comprendre encore mieux le sens de notre engagement collectif.

Merci à toutes et à tous pour ce formidable Téléthon 2025 !

Rendez-vous le **15 novembre 2026** pour une nouvelle édition pleine de solidarité et de générosité.

Bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe Cœurs Solidaires 🤝 🦋 🌻 ❤️

Cœurs Solidaires



☐ Séance du 30 septembre 2025 - Session ordinaire

Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2025

Etat des lieux et d'avancement du pôle médical : résultat de la reconsultation des entreprises, modification du raccordement électrique, demande d'emprunt

Le Maire présente l'avancement du projet de construction du pôle médical.

Reconsultation des entreprises – résultats :

Lot 06 – Couverture / Étanchéité / Bardage : SBK – 45 131 € HT

Lot 14 – Isolation extérieure : Mayart – 51 590 € HT

Lot 19 – Sécurité incendie : Certifeu – 2 067,50 € HT

Modification du raccordement électrique :

Adaptation nécessaire pour répondre aux besoins du pôle médical : surcoût de 4 374,31 € HT.

Demande d'emprunt :

Proposition de contracter un emprunt de 500 000 € pour financer les ajustements et la poursuite du projet.

Décision d'ordre financier

Contrat d'assurance Groupama

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel arrive à échéance le 31/12/2025.

Au 01/01/2026 les conditions tarifaires sont les suivantes :

Agent Cnracl : 4,96 % (agent effectuant au moins 28h hebdomadaire de travail)

Agent Ircantec : 1,56 % (agent effectuant moins de 28h hebdomadaire)

Le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat pour une durée de 4 ans auprès de Groupama.

Ecoles : charte de développement du Tennis à l'école pour 2025

Le Conseil Municipal prend en charge le coût et décide de reverser la totalité au Tennis, à savoir 129 euros.

Ecole primaire : demande de participation financière pour les honoraires d'un maître-nageur et des trajets de bus

Le Conseil Municipal prend en charge les honoraires pour le maître-nageur (440 euros) et les trajets en bus.

Ecole primaire : mise à niveau des ordinateurs portable à l'école

Les 8 ordinateurs portables (Dell Vostro 3549) nécessitent une mise à niveau en Windows 7.

Devis ASI pour 1 820 euros Ht.

Ecoles : PPMS système double alerte

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est un dispositif qui permet aux écoles de se préparer et de réagir en cas de crise, qu'elle soit d'ordre naturelle, technologique, ou humaine (ex : incendie, inondation, attentat).

Le « système double alerte » fait référence à l'intégration de plusieurs moyens d'alerte pour assurer une meilleure sécurité. Le Conseil Municipal décide d'installer ce dispositif dans les 2 écoles et de retenir l'offre de NiceSolutions pour 675 euros.

Mairie : remplacement du défibrillateur

La société Schiller recommande de procéder au remplacement d'un défibrillateur très vieillissant et qui n'est plus sous garantie.

Le Conseil Municipal décide de remplacer le défibrillateur et de retenir l'offre de Schiller pour 822 euros Ht.

Mairie : numérisation des actes d'Etat Civil

Il est nécessaire de préserver, sécuriser et moderniser l'accès aux registres d'Etat Civil de la commune.

Le Conseil Municipal décide de procéder à la numérisation et à l'indexation des registres d'Etat Civil et de retenir Numerize pour 3 100 euros Ht.

Terrain de football : plus-value drainage

Lors de la phase de réalisation des travaux, il est apparu indispensable de procéder au chargement et à l'évacuation en décharge de terres excédentaires, pour un montant de 700 euros Ht.

Le Conseil Municipal approuve la plus-value de 700 euros Ht.

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg : modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes concernant la composition du conseil communautaire. Les principes retenus sont :

- chaque commune dispose d'au moins 1 siège, avec un suppléant si elle n'a qu'un seul délégué ;
- aucune commune ne peut détenir plus de 50 % des sièges ;
- la répartition tient compte de la population municipale ;
- le total des sièges ne peut dépasser de 25 % le nombre prévu sans accord local.

Nouvelle répartition des sièges :

Wissembourg / Altenstadt : 15	Steinseltz : 2	Climbach : 1
Seebach / Niederseebach : 4	Cleebourg / Bremmelbach : 2	Rott : 1
Schleithal : 3	Drachenbronn / Birlenbach : 2	Ingolsheim : 1
Riedseltz : 3	Oberhoffen-lès-Wissembourg : 1	Hunspach : 2

Motion relative à la suppression annoncée du guichet SNCF de la gare de Wissembourg

Le Conseil Municipal réagit à l'annonce de la Région Grand Est concernant la fermeture du guichet SNCF de la gare de Wissembourg en 2025, remplacé par une agence postale distante. Cette décision, prise sans concertation, est jugée contraire aux besoins des usagers et à la fonction essentielle du guichet, qui offre un véritable service public d'accompagnement.

La fermeture intervient malgré d'importants investissements réalisés pour renforcer l'attractivité de la gare, alors qu'elle joue un rôle majeur dans la mobilité en Alsace du Nord, notamment grâce aux liaisons transfrontalières. Elle contribuerait également au sentiment d'abandon des villes moyennes, en contradiction avec les objectifs du programme Petite Ville de Demain.

Le Conseil Municipal :

- s'oppose à la suppression du guichet et demande à la Région de revoir sa décision ;
- souhaite qu'une solution alternative soit trouvée pour maintenir un service humain en gare ;
- mandate le Maire pour transmettre et suivre cette motion auprès des responsables régionaux et de SNCF Voyageurs.

☐ Séance du 25 novembre 2025 - Session ordinaire

Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2025

Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent territorial

Le Conseil Municipal décide de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un agent administratif à compter du 1^{er} janvier 2026 et de fixer cette durée à 33 heures hebdomadaires.

Décision d'ordre financier

Pôle médical – Choix de l'établissement bancaire pour l'emprunt

Mme la Maire informe les élus du choix du Crédit Mutuel comme établissement bancaire pour la souscription de l'emprunt destiné au financement du pôle médical. L'emprunt sera contracté selon les conditions suivantes :

Montant de l'emprunt : 500 000 euros

Taux fixe : 3,20 %

Durée : 10 ans

Montant total des intérêts : 86 239,86 euros.

Tennis – Remplacement de crémones sur portes-fenêtres coulissantes

Les portes-fenêtres coulissantes du bâtiment du tennis nécessitent le remplacement de leurs crémones.

Un devis a été établi par la société Tryba pour un montant de 1 310,70 euros Ht.

Le Conseil municipal approuve le remplacement des crémones conformément au devis présenté.

Étoile pongiste – Demande de subvention

L'Étoile pongiste sollicite une subvention afin de financer l'achat de matériel sportif nécessaire à ses activités : robot d'entraînement, raquettes, filets, balles et chiffres de rechange (Devis Wack Sport 1 226,22 euros Ttc).

Considérant l'intérêt de soutenir les associations sportives locales et leur contribution à la dynamique communale, le Conseil municipal approuve l'octroi d'une subvention à l'Étoile pongiste pour l'acquisition du matériel présenté pour 500 euros correspondant au robot d'entraînement, au filet, aux poteaux et aux chiffres.

Décision d'ordre financier

Église protestante – Aide à la rénovation du clocher et mise en conformité électrique

Madame la Maire présente au Conseil le projet de rénovation du clocher de l'église protestante ainsi que la mise en conformité de son installation électrique.

Le chiffrage prévisionnel total des travaux s'élève à 43 542 euros Ttc, ventilé comme suit :

- Rénovation de la charpente – PETER : 17 630 euros
- Couverture et bardage du clocher – L2CZ : 15 500 euros
- Montage de l'échafaudage – ANDRES : 6 912 euros
- Mise en conformité électrique – HAUSWIRTH : 2 252 euros
- Fourniture de peintures et divers – Bénévoles : 1 248 euros

Madame la Maire propose que la Commune accorde une aide financière pour la réalisation de ce programme de travaux, compte tenu de l'intérêt patrimonial et culturel du bâtiment.

Ce point sera discuté au prochain conseil.

École primaire – Développement du tennis pour 2026

Le Conseil Municipal prend en charge le coût et décide de reverser la totalité au Tennis, à savoir 184 euros.

Écoles – Projet cirque

Madame la Maire présente un projet pédagogique autour du cirque mis en place par les écoles, comprenant des interventions spécialisées, du matériel et un spectacle, pour un coût total de 9 750 euros. Pour soutenir cette action éducative et culturelle, le Conseil municipal approuve une participation communale de 1 500 euros qui sera versée à l'EURL Rire et Poésie.

APE – Achat de sapins de Noël

La Commune a passé commande auprès de l'APE pour l'achat :

de 2 petits sapins pour le marché de Noël et d'un grand sapin pour la salle polyvalente, pour 135 euros.

Le Conseil Municipal décide de verser le montant de l'achat sous forme de subvention.

Subventions allouées aux associations

Chaque année, la Commune attribue des subventions aux associations afin de contribuer à leurs dépenses de fonctionnement, au développement de leurs activités ou à la réalisation de projets spécifiques ;

Trois nouvelles associations ont été créées à Schleithal :

Cœurs Solidaires, Bauer's Hof, Les Amis de Malou ;

Le Conseil municipal décide de rajouter, pour l'exercice 2025, les subventions suivantes aux associations locales déjà existantes :

Cœurs Solidaires : 200 euros ; Bauer's Hof : 200 euros ; Les Amis de Malou : 200 euros

Le versement des subventions est conditionné à la réception, par la Commune, du dernier bilan financier annuel de chaque association bénéficiaire.

Ecoles : contrat de location des copieurs

Le contrat de location du copieur de l'école maternelle étant arrivé à échéance, le Conseil municipal est amené à examiner la proposition du prestataire actuel, la société Archybald.

Celui-ci propose de déplacer le copieur actuellement utilisé à l'école primaire vers l'école maternelle.

Un nouveau copieur serait alors installé à l'école primaire. Une étude comparative des coûts a été présentée :

Solution actuelle : 636,40 € par trimestre Solution proposée : 599,80 € par trimestre

La solution proposée permet de réduire les coûts tout en maintenant un équipement adapté aux besoins de chaque école.

Le Conseil municipal décide de retenir la solution proposée par la société Archybald.

Rapport annuel 2024 – SDEA

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au apport. Les principaux éléments sont les suivants :

Le réseau compte 599 abonnés, 50 732 m³ soumis à redevance, 10 bassins d'orage, 13,24 km de réseaux et 335 bouches d'égout.

Pour une consommation de référence de 120 m³ :

- Part fixe : 42 € HT/an - Part variable : 1,40 € HT/m³ - Redevance assainissement du périmètre : 1,75 € HT/m³
- Prix du service (redevances Agence de l'Eau + TVA comprises) : 2,18 € TTC.

Naissances

23 septembre 2025	Enel LÉONLEFRANC, fils de Daniel LÉONLEFRANC et de Nadège WEBER
25 septembre 2025	Louise GERTZ, fille de Fabrice GERTZ et de Justine KLEIN
29 septembre 2025	Théo CHRIST, fils de Thomas CHRIST et de Emilie PAUL
11 octobre 2025	Léo SCHWEITZER, fils de Sylvain SCHWEITZER et de Magali LEIBEL

Décès

22 juillet 2025	Mme Marie WUST née GAST
01 octobre 2025	Mme Marie SIGRIST née LUTZ
02 octobre 2025	M. Jean-Marc HEINTZ
16 octobre 2025	M. Robert LABBÉ
23 octobre 2025	M. Joseph HEINTZ
15 novembre 2025	Mme Sabine SELZER
01 décembre 2025	M. Nicolas GERTZ
05 décembre 2025	Mme Marie-Claire HEINTZ née BOELL

Anniversaires

Félicitations, nous avons fêté son anniversaire!



Mme Joséphine FISCHER
95 ans
23 octobre 2025

Janvier

01	M. Gérard Streicher 174B, rue Neuve	82 ans
06	M. Joseph Vetterhoeffer 102, rue Principale	85 ans
09	M. Marcel Wust 241, rue Principale	80 ans
13	Mme Odile Duminger née Moog 12, rue des Vergers	80 ans
14	Mme Rose Gertz née Boehm 6, rue de la Gare	85 ans
15	M. Barthélémy Boehm 79A, rue Principale	90 ans
28	Mme Renée Hemmerlé née Voelkel 60, rue de la Forêt	81 ans
29	M. Albert Hieronymus 10, rue la Gare	82 ans
29	M. Aloyse Paul 269, rue Principale	94 ans

Février

05	M. Gérard Roehrig 174, rue Neuve	83 ans
06	Mme Vve Rose Joséphine Hiebel née Glintzboeckel - Ehpad - Lauterbourg	91 ans
11	Mme Marie Rose Willhelm née Hiebel - Rue de Seebach	83 ans
13	M. Joseph Buhler Ehpad - Seltz	93 ans
16	Mme Vve Rose Rousseau née Hemmerlé - Ehpad - Lauterbourg	97 ans
23	M. Aloyse Moog 196A, rue Principale	89 ans
26	M. Alphonse Spillmann 255, rue Principale	89 ans

Mars

01	Mme Joséphine Roehrig 253, rue Principale	89 ans
01	M. Martin Burg 153, rue Principale	94 ans
03	Mme Rose Moog née Weisgerber 246, rue Principale	87 ans
03	M. Hans Dieter Seffrin 240, rue Principale	84 ans
07	M. Jean-Jacques Schweitzer 125, rue Principale	80 ans
15	M. Charles Guckert 50 A, rue de la Forêt	85 ans
16	Mme Odile Schweitzer née Klein 3, rue de la Gare	84 ans
17	M. Jean Hemmerle 60, rue de la Forêt	83 ans
18	Mme Joséphine Dietenbeck née Klein - 128, rue Principale	89 ans
19	M. Joseph Walliser 140, rue Principale	82 ans
19	Mme Vve Joséphine Burck née Roehrig - 223, Place de la Mairie	95 ans
20	Mme Gudrun Plaisier 26, rue des Violettes	82 ans
22	Mme Joséphine Fuchs née Wust 19, rue de la Gare	93 ans
24	M. Joseph Gertz 251, rue Principale	89 ans
28	M. Alphonse Hiebel 239A, rue Principale	82 ans



❑ SMICTOM : Réassort sacs kraft

Les usagers ont maintenant la possibilité de récupérer, sur présentation du badge de déchèterie, un ou deux lots de 50 sacs kraft aux déchèteries de Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts, Woerth, Wissembourg et Niederbronn-les-Bains ainsi qu'au siège du SMICTOM à Wissembourg. Ils seront automatiquement facturés sur la prochaine redevance.

Les nouveaux arrivants sur le territoire peuvent commander gratuitement un kit biodéchets (1 bioseau et 100 sacs) qui sera livré à l'adresse indiquée dans le formulaire de commande : <https://smictom-nord67.com/formulaire-de-commande-de-bioseau>



❑ Obligation de tenir son chien en laisse

Promener son compagnon à quatre pattes est une action quotidienne. Il est toutefois obligatoire que ce dernier soit tenu en laisse. Votre « toutou » est sans doute un animal très gentil et adorable mais les personnes en face ne le savent pas. Certaines en ont une peur bleue, d'autres s'en méfient, notamment les enfants pour qui ce sont de « grosses bêtes ». Alors amis des chiens, respectez votre entourage, et la loi.

Vous devez également ramasser les déjections de votre animal: un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts.



❑ Interdiction de brûler

Pour rappel, il est strictement interdit de brûler tous types de déchets (déchets verts, déchets ménagers, plastique...) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre, sous peine de sanction. Les déchets doivent être déposés en déchetterie.

❑ Propreté des trottoirs et caniveaux

Chaque habitant de la commune est tenu de conserver en bon état de propreté sa partie de trottoir, de caniveau et les abords de sa propriété. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.



❑ Règles de bon voisinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que outils de bricolage et de jardinage, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



D'une façon générale, "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé" (article R.1334631 du Code de la santé publique).

Commencez par informer votre voisin de la gêne qu'il provoque : cela semble évident, mais c'est très souvent l'absence de dialogue qui complique le règlement des problèmes de voisinage. (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit)

❑ Demandes d'autorisations d'urbanisme - Dématérialisation.

Depuis le 3 janvier 2022, les habitants de Schleithal peuvent profiter de la saisie par voie électronique (SVE) pour déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte du dossier qu'un dépôt physique par papier.

Le Téléservice, destiné aux particuliers comme aux professionnels, permet de saisir et déposer toutes les pièces du dossier directement en ligne, à tout moment, et dans le cadre d'une démarche simplifiée.

A cet effet, nous rappelons l'adresse du Téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

❑ Règles d'urbanisme (www.service-public.fr)

« Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple). Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. »

Merci de passer en mairie pour mettre à jour le dossier de votre propriété en cas de travaux réalisés sans déclaration préalable.

❑ Maison France Services à Wissembourg

France Services est un service public de proximité permettant d'accéder aux démarches administratives et aux besoins numériques. Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, dossier retraite, accès à vos services en ligne... Deux agents vous accompagnent dans vos démarches et répondent à vos questions.

Vous pouvez vous rendre à France Services si votre demande concerne l'un des services suivants :

- la Direction générale des finances publiques,
- le Ministère de l'Intérieur,
- le Ministère de la Justice,
- la Poste,
- le Pôle emploi,
- la Caisse des allocations familiales (CAF),
- l'Assurance maladie (CPAM),
- l'Assurance retraite (CARSAT)
- la Mutualité sociale agricole (MSA).

France Services vous accueille : 2, rue du Tribunal, 67160 Wissembourg

Lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-18h, jeudi : 9h-12h, vendredi : 9h-12h et 14h-16h

03 67 70 74 57 - franceservices@wissembourg.fr

❑ Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française de Wissembourg se situant au 1C impasse des 7 fontaines à Soultz-sous-Forêts, organise des dates d'ouverture de leur Vestiboutique.

La Vestiboutique est la friperie éco-responsable de la Croix-Rouge et est ouverte à tous sans conditions.

Vous pouvez consulter ces dates sur les réseaux sociaux :

 Croix-Rouge Française – Unité Locale Wissembourg basée à Soultz sous Forêts

 [croix_rouge_wissembourg](https://www.instagram.com/croix_rouge_wissembourg)

❑ Agence Postale:

- **Comment retirer votre lettre recommandée avec accusé de réception ou votre colis ?**

Pensez à votre pièce d'identité.

Ou confiez votre pièce d'identité à une personne de confiance qui devra également présenter la sienne.

Remplissez, datez et signez la procuration au dos de l'avis de passage.

- **Comment préparer vos envois hors Union européenne et en outre-mer en toute autonomie ?**

Des dépliants sont à votre disposition au sein de l'Agence Postale Communale.

❑ Essai mensuel des sirènes d'alerte à la population

Tous les premiers mercredis du mois à midi, la commune teste son dispositif de sirènes d'alerte à la population, afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

❑ Changement de situation

Afin de simplifier les démarches administratives, veuillez signaler tout changement de situation familiale à la mairie de Schleithal : déménagement ou emménagement, modification du nombre de personnes à votre domicile. **L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique** lors de cette déclaration d'arrivée, il y a lieu de demander votre inscription auprès du service des élections.

❑ Dossiers d'aide au portage de repas et d'aide financière pour les personnes souffrant d'incontinence.

Pour les demandes d'aide merci de vous adresser à la Mairie.

❑ Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Se munir des documents suivants : Carte nationale d'identité ou passeport valide et Livret de famille à jour.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales en ligne. Vous devez utiliser le téléservice de *demande d'inscription sur les listes électorales* sur www.service-public.fr et joindre la version numérisée des documents suivants justificatif de domicile et justificatif d'identité.

❑ Inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, ...)

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter :

- **avant 18 ans** : votre attestation de recensement ou votre attestation de situation administrative (en cas de perte ou vol de l'attestation initiale) ou, s'il est en votre possession, un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),
- **de 18 à 24 ans** : un document attestant de votre situation au regard de la Journée Défense Citoyenneté
- **à partir de 25 ans**, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

❑ Inscription à l'examen du permis de conduire

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

- avant 17 ans : pas de justificatif à fournir,
- de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),
- à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

❑ Carte Nationale d'Identité – Passeport

Chaque usager doit effectuer une demande de carte nationale d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie du Bas-Rhin équipée d'un dispositif de recueil (Dr). Les plus proches sont **Wissembourg** et **Lauterbourg**. La Mairie de Schleithal ne traite plus les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport.

À savoir : la pré-demande en ligne ne dispense pas de vous rendre en mairie afin d'y effectuer le dépôt de votre demande. Toutefois, elle vous permet de gagner beaucoup de temps lors de votre rendez-vous en mairie pour finaliser votre dossier :

- | | |
|---|--|
| • <u>Première demande de carte nationale d'identité</u> | • <u>Première demande de passeport</u> |
| • <u>Renouvellement de votre carte d'identité</u> | • <u>Renouvellement de votre passeport</u> |

❑ Pharmacies de garde

	Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026
1	Europe Wissembourg	1	Lauterbourg	1	Betschdorf
2	Lauterbourg	2	Mothern	2	Europe Wissembourg
3	Mothern	3	Seltz	3	Lauterbourg
4	Seltz	4	Soultz sous forêt	4	Mothern
5	Soultz sous forêt	5	Roeschwoog	5	Seltz
6	Roeschwoog	6	Merkwiller	6	Soultz sous forêt
7	Merkwiller	7	Beinheim	7	Roeschwoog
8	Beinheim	8	Seebach	8	Merkwiller
9	Seebach	9	Lembach	9	Beinheim
10	Lembach	10	Hatten	10	Seebach
11	Hatten	11	Haguenau St Nicolas	11	Lembach
12	Haguenau St Nicolas	12	Paix Wissembourg	12	Hatten
13	Paix Wissembourg	13	Centrale Wissembourg	13	Haguenau St Nicolas
14	Centrale Wissembourg	14	Betschdorf	14	Paix Wissembourg
15	Betschdorf	15	Europe Wissembourg	15	Centrale Wissembourg
16	Europe Wissembourg	16	Lauterbourg	16	Betschdorf
17	Lauterbourg	17	Mothern	17	Europe Wissembourg
18	Mothern	18	Seltz	18	Lauterbourg
19	Seltz	19	Soultz sous forêt	19	Mothern
20	Soultz sous forêt	20	Roeschwoog	20	Seltz
21	Roeschwoog	21	Merkwiller	21	Soultz sous forêt
22	Merkwiller	22	Beinheim	22	Roeschwoog
23	Beinheim	23	Seebach	23	Merkwiller
24	Seebach	24	Lembach	24	Beinheim
25	Lembach	25	Hatten	25	Seebach
26	Hatten	26	Haguenau St Nicolas	26	Lembach
27	Haguenau St Nicolas	27	Paix Wissembourg	27	Hatten
28	Paix Wissembourg	28	Centrale Wissembourg	28	Haguenau St Nicolas
29	Centrale Wissembourg			29	Paix Wissembourg
30	Betschdorf			30	Centrale Wissembourg
31	Europe Wissembourg			31	Betschdorf

❑ Cabinet médical du Docteur Besliu-Mihail Otilia: 295 rue Principale, 67160 Schleithal.

Tél. : 03.88.05.65.85 ou 06.82.25.83.97

Horaires d'ouverture du cabinet médical :

Lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 18h30

Mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 sur RDV

Vendredi de 9h30 à 12h00

En l'absence des médecins traitants: **Urgence vitale** : ☎15 **Médecin de garde** : ☎ 03 69 55 33 33

❑ Cabinet d'Infirmières libérales : 195 rue Principale, 67160 Schleithal

Mme Sophie STEINBRUNN, tél. : 06.18.95.06.26 Mme Johanna SCHAUER, tél. : 07.87.87.23.56

Mme Adeline NUSSBAUM, tél. : 06.33.83.10.87 Mme Nadège DIETENBECK, tél. : 06.79.81.31.23

❑ Cabinet de kinésithérapie : Mme Ruth Krämer-Frey, 2 rue de la gare, 67160 Schleithal

Tél: 03.88.09.99.15 – uniquement sur RDV- lundi 8h-18h, mardi et jeudi 8h-19h, mercredi 8h-12h.

❑ Masseur Kinésithérapeute à domicile: M. Gilles GERTZ, tél: 06.52.50.84.18

❑ Taxi Laurence (taxi conventionné – transport médical assis) : 07.71.17.61.30

☐ Horaires d'ouverture au public de la Mairie de Schleithal. Tel: 03 88 94 30 22

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h – 10h & 16h – 18h	Fermé	8h – 10h	8h – 10h & 16h – 18h	8h – 10h & 14h – 17h

« Merci de respecter les horaires d'ouverture »

☐ Changement d'horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16h – 18h	10h – 12h	Fermé	14h – 16h	14h – 16h

Aucun service postal en dehors des horaires d'ouverture. La Mairie et la Poste sont deux services publics différents : vos courriers et colis ne sont gérés qu'aux horaires d'ouverture de l'agence postale.

**La mairie et la poste seront fermées du 24 décembre 2025 au 04 janvier 2026.
Réouverture le lundi 05 janvier 2026.**



☐ Location de la salle polyvalente et du foyer

Salle polyvalente : M. Hubert PAUL - Tél. : 06 13 99 29 20 ou 03 88 53 46 99

Foyer : Mme Yvette MOOG ou M. Bernard MOOG - Tél. : 03 88 94 32 78

☐ Ecoles

Ecole maternelle : ☎ 03 88 94 33 79

Ecole primaire : ☎ 03 88 94 31 61

☐ Relais Petite Enfance

Le RPE est un service gratuit et neutre qui:

- Accompagne les parents en recherche d'un mode d'accueil.
- Aide les parents pour l'embauche d'un assistant maternel (juridique de 1^{er} niveau).
- Propose des temps collectifs (ateliers d'éveil, conférences, temps festifs...) aux parents et à leurs enfants ainsi qu'aux assistants maternels et aux enfants qui sont en accueil.
- Facilite l'accès à la formation continue des assistants maternels.
- Propose du soutien à la parentalité et à la professionnalisation.

Informations:

<https://www.cc-pays-wissembourg.fr/Fr/Vie-quotidienne/enfance-jeunesse/Relais-Petite-Enfance.html>

Contact: Isabelle LERCH, animatrice responsable du RPE
4 quai du 4 novembre, 67160 Wissembourg
tél : 03 88 05 35 64, portable: 07 56 37 58 87
email: rpe@cc-pays-wissembourg-wissembourg.fr

☐ Numéros utiles Chèque volé : **08 92 68 32 08** Carte bancaire dérobée : **08 92 705 705**

☐ Services d'urgence: SAMU: **15** POLICE: **17** POMPIERS: **18** INTERNATIONAL: **112**

☐ Défibrillateur: Un appareil est à votre disposition - Place de la Mairie
- Rue de la Paix en face du terrain de Foot

☐ Accès et horaires des déchetteries

Déchetterie	Adresse	Horaires
Lauterbourg	Route du Rhin ☎ 03.88.94.83.80	Du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026: Du mardi au samedi : 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Fermées les dimanches, lundis et jours fériés.
Wintzenbach	Route Napoléon – RD 468 ☎ 03.88.86.55.51	
Wissembourg	Rue de la Pépinière ☎ 03.88.54.39.54	

L'accès en déchèterie est obligatoirement soumis à la présentation d'un badge. La déchetterie n'accepte pas les pneus, les déchets hospitaliers et les produits explosifs. Il est interdit de déposer des déchets devant l'entrée principale de la déchetterie sous peine d'amende.

Dépôts de matériaux biodégradables

Fermeture les samedis.
Merci de prendre RDV en mairie.

Cimetière

Un bac pour déchets verts est
installé sur le nouveau parking du
cimetière.

Restauration ambulante

Tous les mercredis des semaines
impaires : pizzas et tartes
flambées (Pizza Fab).

Festivités 2026

28 décembre 2025 : Marche hivernale (Foyer Rural)
11 au 31 janvier 2026 : Théâtre alsacien
22 février 2026 : Apéritif du Foyer Rural
19 avril 2026 : Apéritif du Foyer Rural
1er mai 2026 : Ping en Folie (Etoile Pongiste)
13 septembre 2026 : Déjeuner (Etoile Pongiste)
15 novembre 2026 : Téléthon
29 novembre 2026 : Marché de Noël

Ramassage papier 2026 Etoile Pongiste

Vendredi 27 mars 2026 (Bas du village)
Samedi 28 mars 2026 (Reste du village)
Vendredi 31 juillet 2026
Samedi 1er août 2026
Vendredi 27 novembre 2026
Samedi 28 novembre 2026

Don du sang 2026

Seebach

Salle des Fêtes de 17H à 20H

- Mardi 30 décembre 2025
- Mardi 17 mars 2026
- Mardi 26 mai 2026
- Mardi 11 août 2026
- Mardi 13 octobre 2026



www.facebook.com/CommuneDeSchleithal



Durant toute l'année est organisée une collecte
de piles usagées au profit de l'**AFM-Téléthon**.

Les piles peuvent être déposées dans les boîtes
de collecte qui sont à disposition au niveau des
écoles ou dans la cour de Mr. Hubert PAUL,
située au 269 rue principale.

Calendrier scolaire	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de Noël	Samedi 20 décembre 2025	Lundi 05 janvier 2026
Vacances d'hiver	Samedi 14 février 2026	Lundi 02 mars 2026
Vacances de printemps	Samedi 11 avril 2026	Lundi 27 avril 2026